



Réseau de connaissance – suivi biologique

7 juillet 2016

Thinte à Moirey

Rapport d'opération



Rédaction

Sébastien CORMONT, Chargé de Mission Technique FDPPMA 55

Crédit photo

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 55)

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le Moulin Brûlé - 55120 NIXEVILLE BLERCOURT - Tél. : 03.29.86.15.70 – Fax : 03.29.86.89.30

E-mail : secretariat.peche55@gmail.com - www.peche55.fr

1. Contexte

La Thinte est rivière de 21km qui conflue en rive gauche avec le Loison entre Vittarville et Jametz. Cours d'eau de deuxième catégorie piscicole, elle appartient au contexte piscicole « Thinte » qui est classé comme un contexte Salmonicole Perturbé dans le PDPG de la Meuse (PDPG 55, 2006) et à la masse d'eau FRB1R556 qui bénéficie d'un report d'échéance à 2027 pour l'atteinte du bon état.

La Thinte a été intégralement rectifiée et recalibrée. Elle a également subi d'importantes pollutions ces dernières années, dont une en 2011 par du lisier qui a conduit à une forte mortalité piscicole (dont des truites fario). C'est à partir de cet événement que l'AAPPMA de Montmédy a intégré la rivière Thinte dans ses lots de pêches. Elle a bénéficié d'une somme d'argent pour le préjudice subi par la perte de poissons. Cet argent a été investi par l'association en rempoissonnements dans la rivière sans avoir de bonnes connaissances de la population piscicole en place.

En 2016, l'AAPPMA de Montmédy et la FDPPMA 55 ont décidé de réaliser deux inventaires piscicoles dans la rivière afin d'améliorer ensuite la gestion dans ce domaine sur l'ensemble du linéaire. Une pêche électrique a été réalisée sur la partie aval de la Thinte à Peuvillers et une autre à Moirey, sur la partie amont.

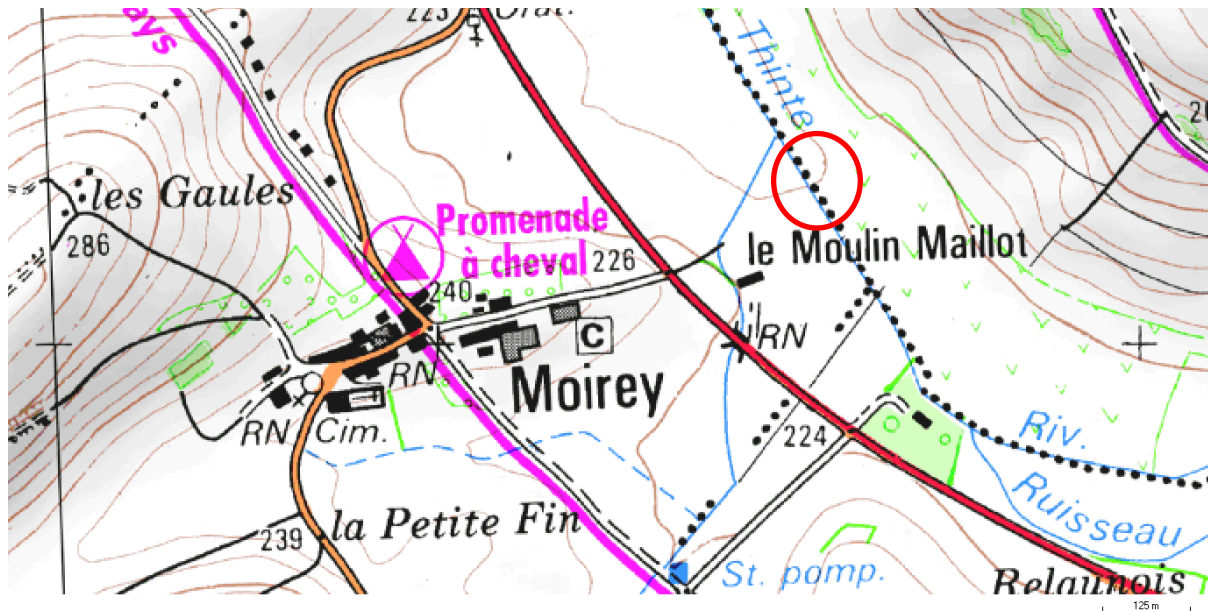


La Thinte à Moirey (24/03/2016)

2. Localisation de la station

Cours d'eau	La Thinte à Moirey		
Longueur	80m	Largeur moyenne	4m
Abscisse aval	823.767 km	Ordonnée aval	2483.318 km
Abscisse amont	823.806 km	Ordonnée amont	2483.247 km

Lambert II étendu



Localisation du site de pêche électrique (PhotoExploreur)

3. Matériel et méthodes

• Moyens humains :

Participants habilités à la pêche électrique: S.CORMONT (FDPPMA 55), L.MARAIS (FDPPMA 55), H.SALVÉ (FDPPMA 55), D.KANNENGISSER (FDPPMA 55), JP.ROY (FDPPMA 55), P.NICOLAS (FDPPMA 55).

Autres participants : 4 bénévoles de l'AAPPMA de Montmédy.

• Protocole de la pêche

La pêche électrique s'est déroulée durant l'après-midi 7 juillet 2016 avec un groupe HANS GRASSL® (2 anodes, 3 épuisettes). La prospection s'est effectuée à pied avec 2 passages successifs et retrait des poissons. Ces derniers ont été identifiés, mesurés lors de la phase de biométrie puis remis dans leur milieu naturel.

- **Traitement des données**

Les données de pêche ont été exploitées avec le logiciel WAMA (cf. Fiches Stations en annexe).

4. Résultats et interprétation

Quatre espèces de poissons ont été référencées sur la station.

Espèces	Effectifs (2 passages)
Chabot	147
Loche franche	3
Lamproie de Planer	12
Truite fario	12

- **Le chabot (*Cottus gobio*)**

147 chabots ont été inventoriés sur la station. Ils représentent 84% du peuplement piscicole et la diversité des classes d'âge indique que l'espèce parvient à accomplir l'ensemble de son cycle biologique.

Le compartiment physique du cours d'eau semble de bonne qualité (diversité des écoulements et du substrat, ripisylve dense et diversifiée...) ce qui permet à cette espèce lithophile, qui affectionne les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées de se développer.

Le chabot est une espèce accompagnatrice de la truite fario, l'espèce repère du contexte, et il constitue une source d'alimentation pour cette dernière.

- **La loche franche (*Barbatula barbatula*)**

La loche franche est une espèce d'accompagnement de la truite fario. Elle vit dans les petits cours d'eau aux eaux claires et fraîches mais tolère toutefois un milieu plus eutrophe, présentant un colmatage algal et un développement important de macrophytes, qui constituent d'ailleurs un de ses habitats de prédilection pour l'alimentation (espèce invertivore) et la reproduction (support de ponte). Elle est faiblement présente sur la station (3 individus). L'absence de macrophytes et la prédominance d'un substrat sableux, graveleux ne favorisent pas le développement de l'espèce.

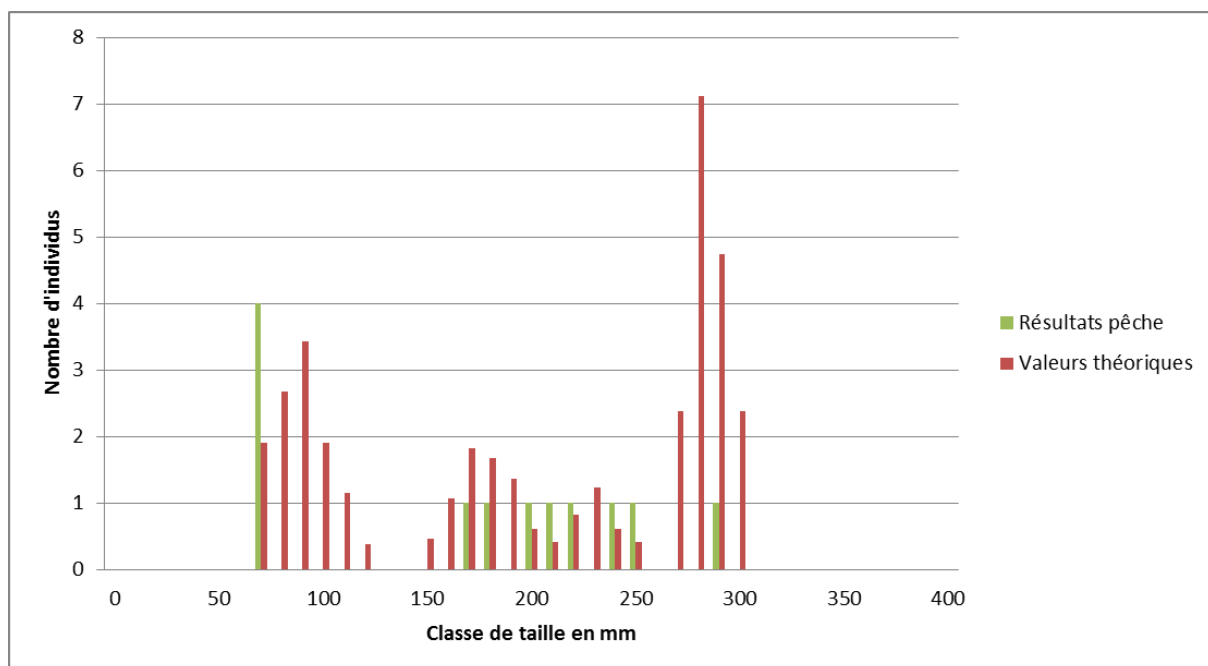
- **La lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)**

Douze lamproies de Planer ont été capturées sur la station de pêche. Cette espèce, classée en Annexe III de la Convention de Berne et en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore, colonise les fonds sableux ou vaseux des têtes de bassin (zone à truite). Elle est sensible aux activités anthropiques et sa présence dans la Thinte peut être révélatrice d'une bonne qualité du milieu physique.

- **La truite fario (*Salmo trutta*)**

Espèce patrimoniale et espèce repère du contexte piscicole, la truite fario est un poisson carnassier et invertivore qui affectionne les eaux courantes, fraîches et très oxygénées.

12 individus ont été inventoriés et l'analyse des classes d'âge montre un déficit en juvéniles de l'année et en adultes par rapport aux effectifs théoriques (selon la méthode de calcul des effectifs théoriques du PDPG de la Meuse).



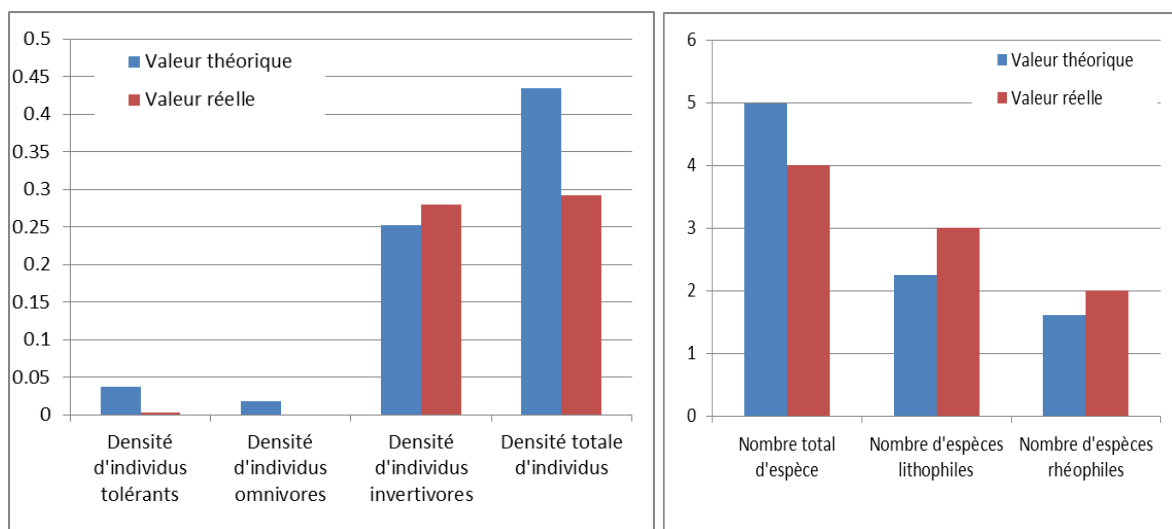
Comparaison des effectifs réels et des effectifs potentiels en TRF sur la station (332m²) selon les classes d'âge (effectifs théoriques calculés selon la méthodologie du PDPG de la Meuse)

Le déficit en juvéniles dans le cours d'eau peut s'expliquer par les fortes dégradations physiques observés sur les affluents de la Thinte. La présence de quelques individus (0+) apporte tout de même la confirmation qu'il y a de la reproduction naturelle dans la Thinte et/ou affluents car l'AAPPMA n'a réalisé aucun reempoissonnement en 2016.

Le déficit en truites adultes s'explique probablement par le manque d'habitats dans la rivière qui a fait l'objet de nombreux travaux hydrauliques au cours du XXème siècle (recalibrage, rectification, installation d'ouvrages hydrauliques...).

- **Analyse et interprétation de l'IPR (Indice Poisson Rivière)**

La note IPR de la station est de 4,634, ce qui correspond à la classe de qualité « Excellente ». Par rapport au niveau typologique de la rivière, le nombre d'espèces présentes et la densité de poissons sont proches des valeurs théoriques.



Écarts entre les valeurs théoriques et les valeurs observées des sept métriques de l'IPR

- Photographies illustrant la pêche



La truite fario est représentée par toutes les classes d'âge mais les effectifs sont faibles



Une importante population de chabot est présente sur la station



La présence de lamproie de Planer est un bon indicateur de la qualité du cours d'eau

La Thinte à Moirey possède un peuplement piscicole caractéristique des rivières de première catégorie piscicole. Le classement du cours d'eau en deuxième catégorie est une aberration. La truite fario, espèce repère des contextes salmonicole, est représentée et parvient à accomplir son cycle biologique. La loche franche, la lamproie de Planer et le chabot, sont tous les trois des espèces accompagnatrices de la truite fario. L'absence d'autres espèces moins sensibles que celles présentes actuellement dans le cours d'eau indique une bonne qualité générale du milieu (qualité confirmé également par la note de l'IPR).

Seuls les faibles effectifs en truites fario laissent à penser que la qualité du peuplement piscicole pourrait être améliorée, probablement par la restauration de zones de frayères dans les affluents de la Thinte et la diversification des habitats dans le lit mineur de cette dernière.

5. Coût de l'opération

Désignation	Prix unitaire (€)	Nombre	Prix Total (€)
Visite préparatoire à la pêche - Autorisation	300,00	1	300,00
Personnel (Homme/jour)	300,00	6	1800,00
Traitement des données - Rendu	300,00	1	300,00
Total			2400,00

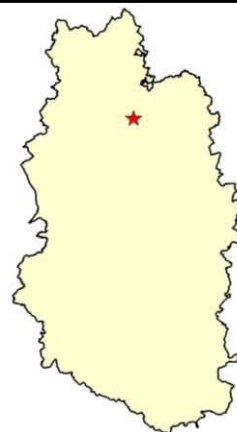
STATION 0255##12

Thinte à Moirey-flabas-crepion

LOCALISATION

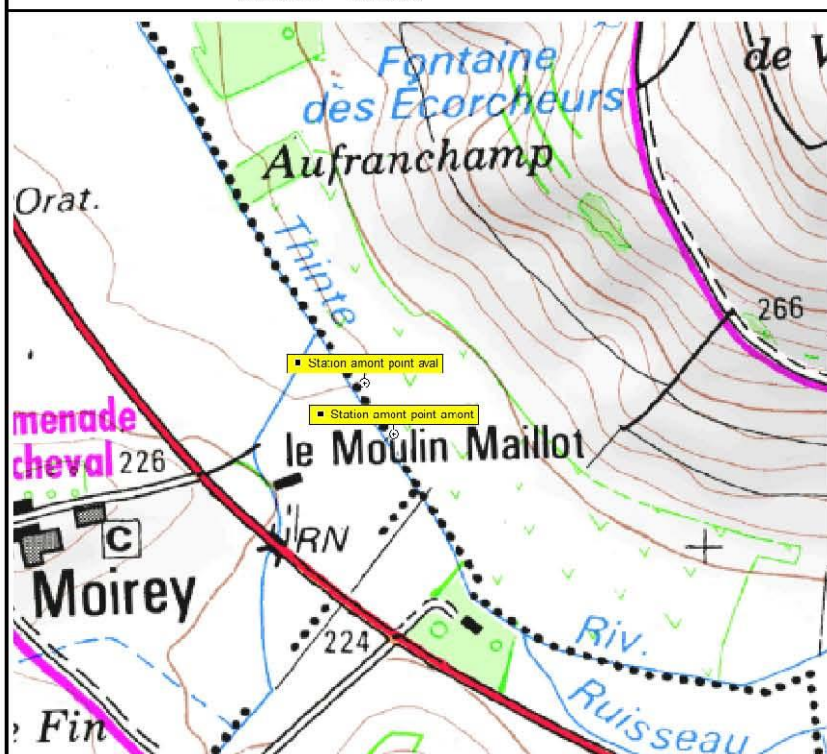
Agence de l'eau	: Rhin - Meuse
Département	: Meuse
Cours d'eau	: Thinte
Affluent de	: Le Loison
Commune	: Moirey-flabas-crepion
Lieu-dit	: Le moulin maillot
Localisation	: Amont: seuil béton
Abscisse	: 823767 m
Ordonnée	: 2483318 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n° 32120



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	:
Point Kilométrique aval	: 17 Km
Altitude	: 221 m
Distance à la source	: 5 Km
Pente IGN	: 3.1 pm
Surface bassin versant	: 18 Km²

Longueur de la station	: 80 m
Largeur du lit mineur	: 4.2 m

Catégorie piscicole	: Seconde catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Thinte
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: Truite fario

Thinte à Moirey-flabas-crepion

Opération : 40570000019

Date : 07/07/2016

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Faible
Empoisonnement : Non renseigné
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Pas de rempoissonnement en 2016 mais dans les années antérieures

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	90	0.14	Sables grossiers	Sables fins	Pas de colmatage	Phanérogames immergées	4
PLAT							
PROFOND	10	0.54	Sables fins	Argiles	Pas de colmatage	Pas de végétation	

Abris pour les poissons

Sinuosité	Cours d'eau rectiligne
Ombrage	Rivière couverte
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous,Fosses	Moyenne
Sous-berges	Faible
Granulométrie	Nulle
Embâcles,Souches	Moyenne
Végétation aquatique	Nulle
Végétation rivulaire	Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Nulle (fond visible)
Température : 15 °C
Conductivité : 440 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée : 80 m
Largeur prospectée : 4.15 m
Surface prospectée : 332 m²
Temps de pêche : 60 mn

Largeur de la lame d'eau : 4.15 m
Pente de la ligne d'eau : 3.1pm
Section mouillée : 0.87 m²
Dureté :

Observations générales

Thinte à Moirey-flabas-crepion

Opération : 40570000019

Date : 07/07/2016

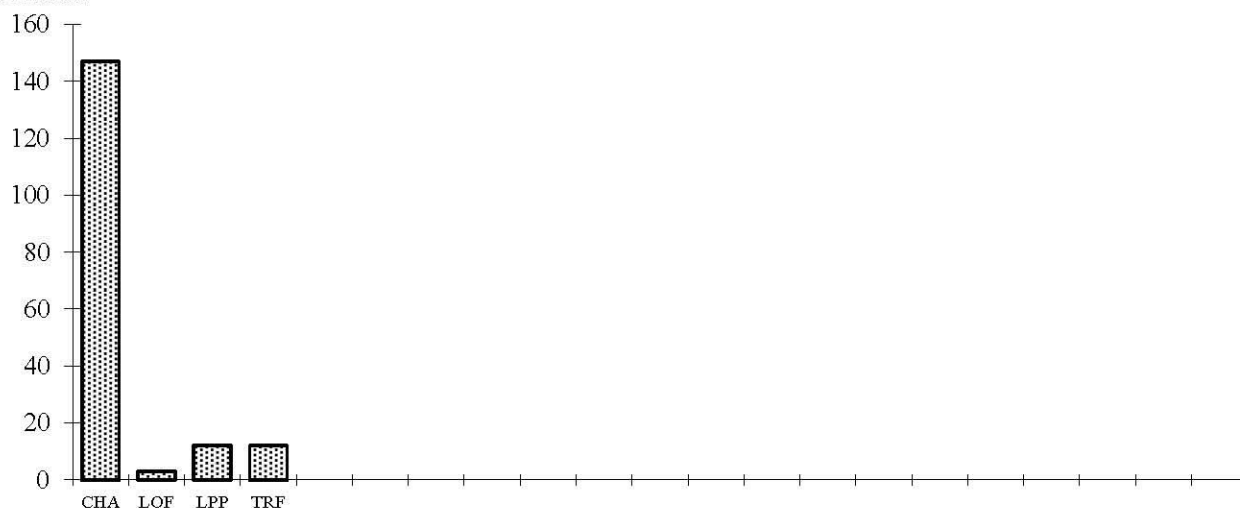
Surface : 332 m ²		Estimation de peuplement (Méthode De Lury)									
Espèces		P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids	
Chabot	** CHA	83	64	-	147	-	4428	84	*	*	*
Loche franche	** LOF	1	2	-	3	-	90	2	*	*	*
Lamproie de planer	** LPP	3	9	-	12	-	361	7	*	*	*
Truite de rivière	TRF	10	2	80	12	+/- 2	377	7	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 4		97	77				5256				

* : non estimée

(** :Condition Seber et Lecren non réalisée)

Histogramme des captures

Effectifs



Date : 07/07/2016

EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE

[illegible]